

Schéma Directeur du Numérique des Collège

Validateur : Valentin GOOSSENS

Date de validation : 01/03/2024

Mode de diffusion : Portfolio (vgoossens.fr)

Version : 1.0

Nombre de page : 3

SDNC

Les SDNC (Schéma Directeur du Numérique des Collèges) consistent à remplacer le matériel informatique mis à disposition des collèges. Nos techniciens (une dizaine) gèrent la totalité des 112 collèges présents dans le Val d'Oise. Ce qui nous amène à aller régulièrement dans les différents collèges afin de changer leurs vieux équipements. Il existe plusieurs "types" de SDNC.

SDNC "Fixe"

Les SDNC qui concernent les équipements fixes. Ce remplacement à lieu tous les 7 ans. Il comprend les postes fixes avec leurs périphériques en salle informatique (30 postes), dans 2 salles technologiques (7 postes par salle), les postes du CDI (6 postes), les postes des dispositif Ulis et Segpa (une petite dizaine de postes), les postes en salle des professeurs (4 postes), les postes des secrétaires de direction et de gestion (2 ou 3 postes), les poste des assistants d'éducation aussi appelé surveillants (2 poste), les imprimantes réseau (CDI, Salle informatique, dispositif Ulis) et les solutions de vidéo projection interactive avec leur ordinateur respectif (20 solution). Ce qui nous amène à environ 90 ordinateur et claviers souris, 70 écrans, 20 tableau avec vidéoprojecteur interactif et 3 imprimante. Cette tâche s'effectue en plus étapes. Premièrement, le département organise une réunion d'information avec le collège environ 6 mois avant le début des premières interventions, afin de les informer sur les différentes étapes et de leurs donner les consignes pour se préparer à ce changement. Deuxièmement, le remplacement des postes et des imprimantes, qui s'effectue sur deux jours. Enfin le remplacement des solutions de vidéo projection interactive qui peut s'étendre sur 3 semaines car ce remplacement est effectué salle par salle en s'adaptant au planning de disponibilité de celles-ci.

Afin de faire face aux nombres de collèges et de PC dans ceux-ci, notre hiérarchie lance un appel d'offres tous les trois ans pour choisir une entreprise en sous-traitance pour nous aider lors des SDNC de remplacement de l'infrastructure.

SDNC “Mobile”

Les SDNC qui concernent les équipements mobiles. Ce remplacement à lieu tous les 5 ans. Il comprend les postes mobiles avec leurs périphériques. Ce qui fait 5 ordinateurs portables (Principal, adjoint, gestionnaire, CPE, Infirmière) et 4 valises d'iPad pour un total de 64 tablettes.

Ce remplacement se fait directement par les techniciens du département. Le plus souvent deux sur une journée.